

## **Conférence luxembourgeoise des Elus**

**Libramont, le 9 avril 2018**

### **Procès-verbal**

Liste des présences : *en annexe*

Monsieur Benoît PIEDBOEUF, Vice-Président, ouvre les travaux en précisant qu'un point a été ajouté à l'ordre du jour d'origine, à savoir la présentation d'un projet d'extension des gardes assurées par les Postes Médicaux de Garde en semaine.

Mr Piedboeuf salue également la présence parmi nous de Sylvain Bossart, un étudiant qui consacre son mémoire à la supracommunalité et qui a souhaité assister, en partie, à notre réunion.

Il cède ensuite la parole à Mr Vanderlooven pour sa présentation.

#### **1) Postes Médicaux de Garde**

Sur base d'un document power point, Mr Vanderlooven, Coordinateur PMG, présente le projet défendu par les Médecins de voir les gardes assurées pendant les week-end, via les Postes Médicaux de Garde, étendues à la semaine (soirée et nuit). Il resitue la problématique dans son contexte d'origine, à savoir la pénurie de médecins généralistes sur le territoire provincial, avec comme conséquence la difficulté à assurer les gardes, de plus en plus récurrentes pour les médecins, lesquels ont de plus en plus de mal à faire face à la situation. Il rappelle les mesures déjà prises dans le but de rendre plus attractif l'exercice de la médecine générale. Il souligne que nous sommes face à un véritable problème de santé publique et précise que la demande de financement du projet est toujours pendante chez la Ministre de Tutelle, même si l'approche semble a priori positive.

Madame Nathalie HEYARD : cela fait 4 ans que nous travaillons à rendre l'exercice de la médecine générale plus attractif ; nous recherchons des financements alternatifs en attendant la décision du Ministre ; l'Intercommunale Vivalia a été approchée dans ce sens.

Monsieur Benoît PIEDBOEUF : il existe une grande différence entre la situation qui prévaut en Flandre et celle que nous connaissons en Wallonie. Nos universités ont trop longtemps poussé les étudiants vers une spécialisation, ce qui explique le faible pourcentage des médecins généralistes que nous connaissons aujourd'hui. Un déséquilibre semblable existe à Bruxelles également.

Monsieur PIEDBOEUF remercie Monsieur VANDERLOOVEN pour son exposé ; celui-ci prend congé.

#### **2) Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2018**

Monsieur Paul JEROUVILLE : déplore l'anonymisation des interventions relatées dans les procès-verbaux ; il serait préférable de savoir qui est intervenu sur tel ou tel sujet.

Monsieur Patrick ADAM : nous avons voulu calquer notre façon de faire sur l'usage qui prévaut dans les intercommunales mais nous n'avons pas de problème avec l'idée d'abandonner cette anonymisation. Ce sera chose faite dès le prochain procès-verbal.

### **3) G.D.P.R.**

Monsieur Pierre-Henry GOFFINET : rappelle les principes généraux et l'importance de cette nouvelle réglementation, qui concerne tout le monde. Il rappelle la constitution d'un Groupe de travail autour de la problématique et le marché passé par la Province avec un consultant, pour une mission d'accompagnement dans la démarche. Des réunions de travail sont programmées les 16 et 23 avril prochains à Bastogne, en vue d'une sensibilisation des acteurs de terrain à la thématique. Pour l'avenir, on pourrait s'orienter vers une centrale de marché (ouverte aux Communes) ou alors vers une mutualisation de la fonction, via la création d'une équipe de DPO au service des Communes. Mais il existe, dans le chef des Communes, et quelle que soit l'orientation qui sera prise, une obligation de désigner un DPO.

Monsieur Patrick ADAM : attention à la date butoir du 25 mai (entrée en vigueur et désignation des DPO)

Madame Anne LAFFUT : existe-t-il des incompatibilités avec cette nouvelle fonction ?

Monsieur Pierre-Henry GOFFINET : a priori non et il n'y a pas de profil particulier ; dans un premier temps, rien n'empêche de désigner les DG, qui ont un regard transversal sur leur administration.

Madame Anne LAFFUT : quel serait (sera) le temps de travail du préposé ?

Monsieur Pierre-Henry GOFFINET : difficile à dire a priori. La priorité est de désigner quelqu'un. Nous verrons ensuite comment les choses évoluent sur le terrain.

Monsieur Vincent WAUTHOZ : de toute façon, l'approche devrait être la même dans toutes les Communes, puisque les réalités (en la matière) sont somme toute assez semblables.

Monsieur Patrick ADAM : il faudra se montrer complet et précis dès la mise en place du dispositif ; il est important de disposer d'une base solide.

Monsieur Pierre-Henry GOFFINET : précise que l'invitation aux journées de réflexion des 16 et 23 avril a été envoyée, pour information, à Mmes et Mrs les Bourgmestres. La note technique rédigée à ce sujet sera annexée au procès-verbal.

### **4) Marché postal**

Monsieur Patrick ADAM : rappelle que ce marché a été lancé pour nous mettre à l'abri, suite aux réactions d'une société qui s'estimait lésée et qui a d'ailleurs intenté des actions contre certaines Communes. Il est assez curieux de constater que, dans le cadre du marché, cette société n'a même pas déposé d'offre.

Monsieur Pierre-Henry GOFFINET : seul B-POST a soumissionné ; le marché n'est pas encore attribué et on constate une légère augmentation des tarifs.

Monsieur Paul JEROUVILLE : pourrais-je obtenir une copie des courriers transmis dans le cadre de ce marché ?

Monsieur Pierre-Henry GOFFINET : nous ferons un état des lieux et nous enverrons un dossier à tout le monde.

## **5) Gestion active de la dette**

Monsieur Patrick ADAM : explique le contexte et le souci de la Province de faire partager son expérience en la matière avec les Communes qui le souhaitent.

Monsieur Pierre-Henry GOFFINET : pour aller au-delà des conseils prodigués par notre banquier, nous avons fait appel à un consultant ; la démarche a un coût, mais au final, des économies sont réalisées. La note technique élaborée par la Direction financière sera annexée au procès-verbal.

## **6) Le point sur les dossiers en cours :**

Madame Thérèse MAHY expose :

- Marquages au sol : 4 Communes ont déjà manifesté leur intérêt pour ce service ;
- Numérisation des actes de l'Etat Civil : le marché a été attribué ; Mme Mahy détaille ensuite la procédure qui sera suivie.

## **6) Sanctions administratives :**

Madame Thérèse MAHY expose :

Nous avons procédé à un renforcement significatif du Service, afin d'éviter notamment les recours et les prescriptions ; il est question d'arrêter un règlement de Police uniformisé, qui serait partagé par toutes les Zones de la province ; en outre, des discussions avec le Parquet sont en cours afin de clarifier certains aspects. Nous allons aussi revoir les termes de la convention avec les Communes ; actuellement, seules les Communes de Libramont-Chevigny et Neufchâteau ne sont pas liées par la convention. La Commune de Libramont-Chevigny a toutefois recours au service provincial à titre transitoire.

Madame Anne LAFFUT : est-ce que les Zones de Police sont représentées lors des discussions ?

Réponse : oui

Monsieur Benoît PIEDBOEUF : revient sur le dossier « castors », suite à l'entretien qu'il a eu avec Mr Chaplier, lequel suggère que nous fédérions nos forces pour combattre ce problème.

Madame Thérèse MAHY : souligne que des démarches ont été entreprises auprès du Ministre Collin à ce sujet. Des zones pourraient être aménagées.

Monsieur Maxime LEONET : attention à ne pas confondre démontage et élimination.

## **7) Propositions des Communes :**

Monsieur ADAM demande si les Communes ont des propositions à avancer.

Madame Anne BUGHIN : évoque les problèmes de connexion internet dans certains villages.

Monsieur Patrick ADAM : nous faisons ce que nous pouvons pour améliorer la couverture ; la taxe sur les pylônes est d'ailleurs destinée à assurer le financement d'une couverture optimale.

Monsieur Maxime LEONET : est-ce que nous parlons bien de la même chose ? Il ne faut pas confondre connexion internet (fibre optique) et liaisons gsm (pylônes).

Madame Anne BUGHIN : peu importe les technologies utilisées, il nous faut travailler à obtenir une meilleure couverture du territoire.

Monsieur Vincent WAUTHOZ : est-ce à dire que nous abandonnerions la taxe si on obtenait une meilleure couverture ?

Monsieur Patrick ADAM : c'est le résultat qui compte ; nous devons analyser tous les moyens pour y parvenir.

Madame Anne BUGHIN : dans une section de ma Commune, des foyers sont restés sans téléphone fixe durant près de 2 semaines.

Monsieur Maxime LEONET : dans ma Commune aussi, il n'y a pas de réseau gsm par endroit ; cela peut s'avérer dangereux en cas d'accident.

Monsieur Elie DEBLIRE : il nous faut trouver le bon interlocuteur pour avancer.

Monsieur Vincent WAUTHOZ revient sur le décret « impétrant ».

Monsieur Pierre-Henry GOFFINET : évoque la centrale de marché sur le contrôle interne ; le dossier sera présenté au Conseil provincial le 26 avril prochain ; il s'agit là d'une autre obligation à laquelle nous devons être attentifs. Est également évoqué le décret « Gouvernance », qui vient d'être voté par le Parlement Wallon, lequel va amener quelques changements non négligeables.

Monsieur Maxime LEONET : revient sur le dossier « entretien des voies lentes ».

Madame Thérèse MAHY : une réunion aura lieu prochainement avec, notamment, la FTLB.

**La prochaine réunion plénière est fixée au lundi 28 mai 2018, 11 heures, au LEC.**

Monsieur Benoît PIEDBOEUF, Vice-Président, lève la séance à 12h00.